

communication officielle ou officielle de la cour de Berlin ; cela se conçoit. L'Autriche n'est pas prête à en faire autant, et elle craint la contagion. La conséquence de l'établissement d'un régime libéral et constitutionnel, c'est la centralisation. Il y a déjà en ce point une difficulté pour la Prusse. Le duché de Posen, la Prusse proprement dite, la province rhénane sont à certains égards des populations distinctes, la nouvelle constitution pourra-t-elle, sans obstacles sérieux, les réunir en une seule nation, sous les mêmes lois, avec les mêmes droits et les mêmes obligations ? Peut-être existe-t-il des doutes à cet égard, et ce n'est pas à dire qu'il s'agit ici de populations ayant même origine et partant déjà en commun ce titre d'Allemands dont elles sont fières. Pour l'Autriche, empire composé de tant d'éléments divers, de peuples si différens, Hongrois, Allemands, Italiens, race du Nord, du Midi et presque de l'Orient, la centralisation est une œuvre impossible. Un système fédératif serait plus impraticable encore. L'unité de l'empire tient donc à la forme actuelle du gouvernement ; il lui est interdit de la changer ; elle a dû nécessairement faite à son voisin, à son allié, des représentations qui n'ont point, à ce qu'il paraît, changé la détermination du roi Frédéric-Guillaume.

La France se voit peut-être par ce changement enlever quelques espérances. Elle pouvait bien n'avoir pas perdu toute prévision, toute pensée d'avenir sur les provinces rhénanes qui, bien que rattachées à la monarchie prussienne, n'ont pas cessé d'être régies par les lois françaises. Le nouveau régime va les rendre plus complètement allemandes, les incorporer à la Prusse d'une façon plus indissoluble. C'est le point que les hommes chargés des intérêts de la France ont dû peser dans leurs méditations. Ils ont dû se demander aussi quel serait le résultat immédiat, pour la paix de l'Europe, de cette résolution du roi de Prusse, et si la Russie et l'Autriche ne tenteraient pas de troubler un essai qui sans contredit leur déplaît. On conçoit donc, je le répète, que la cour des Tuileries ait accueilli avec une certaine réserve les projets du cabinet de Berlin. Je n'hésite pas à croire toutefois que nos hommes d'état ont été plus touchés des avantages que ces projets procurent indirectement, mais immédiatement à la France, que des inconvéniens qu'ils pourraient avoir dans l'avenir.

Quant à la Russie, ne suffit-il pas de l'avoir nommée ? Nous ne savons que trop quelles sont, en pareille matière, les dispositions de celui qui peut dire à Saint-Petersbourg non seulement : *l'Etat est moi*, mais *Dieu est moi* ! Évidemment le czar a combattu de tout son crédit des idées qui sont peut-être celles de son illustre prédécesseur, son frère Alexandre. La persistance du roi de Prusse prouve que Nicolas n'a point dans les cours d'Allemagne, toute l'influence qu'on lui suppose, et que, d'un autre côté, on ne se fait pas illusion, à Berlin, sur les forces véritables de celui que nous appelons le géant du Nord. On y sent à merveille que, malgré l'appui qu'elles sont sûres de trouver de ce côté, le temps des monarchies absolues est proche et que la liberté est au moment de devenir géant à son tour. Ce sera dans l'histoire un triste rôle que celui accoutumé, depuis 1830, avec une sorte d'orgueil et de fanfaronnade, par le czar Nicolas I. Avoir parodié de nos jours la colère de Catherine-la-Grande contre la révolution française, s'être fait, tout seul, le Don Quichotte de la légitimité et du droit divin, avoir affirmé de telles prétentions et être resté chez soi dans l'impuissance d'entraîner personne à sa suite ; n'avoir servi en définitive, pendant quinze ans, que de *Croquemitaine* entre les mains de l'Angleterre qui nous domine de toute la crainte que la Russie nous inspire, et cela quand l'empire britannique s'étend dans l'Inde et s'établit chaque jour de plus en plus en Orient ; voilà à quoi se réduisent la politique, la mauvaise humeur et la puissance de l'autocrate. Il ne lui manquait plus que de voir, malgré lui, le régime représentatif s'établir à Berlin et une tribune s'élever si près de ses frontières ! Et quand on pense que le souverain, qui s'est condamné à ce rôle de champion de l'absolutisme, est celui pour qui toutes ces réformes avaient le moins de danger et qui pouvait le mieux y applaudir sans compromettre ni l'avenir de sa puissance, ni les lois de son empire, on ne s'explique pas un tel aveuglement dans le successeur d'Alexandre. Cette constitution et ces événemens dont notre presse a fait hier sa principale nouvelle, seront, dans quelques jours, le sujet de toutes les discussions, non que la charte nouvelle doive si tôt être mise à l'épreuve ; l'époque définitive de cet enfantement ne paraît pas encore. Vous me pardonnerez d'avoir pris les devans par quelques réflexions.

Si O'Connell n'a rien de nouveau à offrir à l'Irlande, ne fût-ce qu'en attendant mieux, il risque fort d'être abandonné et de voir décroître la route de l'idéal et insaisissable *repeal*. En ce moment, les inquiétudes qu'il a pu causer un instant l'Irlande sont fort apaisées et, de ce côté, l'Angleterre n'a rien d'imminent à craindre. Les dernières nouvelles de l'Inde sont également meilleures et plus favorables au maintien de la paix sous le joug britannique. La diplomatie et l'influence anglaise n'ont eu à suffire qu'au Caire et à Constantinople. Mohammed Ali s'est certainement refusé aux projets de l'Angleterre sur l'isthme de Suez ; à toutes les propositions de canal, de chemin de fer, il a fait la sourde oreille ; il est évident qu'il ne se soucie pas d'avoir un poste anglais sur l'isthme et de remettre à la *perfidie Albion* cette clef de ses états. Le Caire est en cela d'accord avec Constantinople. Le *divan* semble partager complètement et encourager les répugnances du pacha, qui se trouve, là, mis à l'abri de toute violence. Ce n'est pas tout ; un changement de ministère a eu lieu dans un sens contraire à l'influence anglaise ; un ambassadeur a été choisi pour représenter la Porte à Londres, qui est personnellement désagréable au représentant de

l'Angleterre à Constantinople, et pour se distraire de tant de mécomptes, sir Stratford-Canning, est allé faire une promenade de quelques jours sur le Bosphore et dans l'Archipel. On dit déjà qu'il ne conservera point le poste où son influence s'est affaiblie ; les politiques anglais semblent regarder la succession de sir Stratford-Canning comme ouverte et désignent comme l'héritier bénéficiaire de ce riche ambassadeur sir Ch. Pottinger qui, récemment arrivé des bords de la Chine, a été reçu à Londres avec de grands témoignages d'estime et les plus grands honneurs.

A. T.

Paris, 1er janvier 1845.

Comment se défendre aujourd'hui, en vous parlant de ministres, d'hommes politiques, de changemens et de remaniemens ministériels, comment, dis-je, se défendre d'une pensée de tristesse profonde ? Ce sentiment sera de toutes les opinions, de tous les partis, de tous les pays où l'on a quelque respect pour l'intelligence, ce magnifique don du ciel, et où l'on éprouve l'amour des lettres, cette poésie, cette parure du monde, *ornamentum et solatio mundi*. Je vous le dis donc en commençant, quoique j'espère encore, quoique j'aie besoin de l'entendre dire et répéter vingt fois encore pour le croire ; je vous le dis tout de suite pour expliquer à l'avance le ton de découragement et de chagrin que vous remarquerez peut-être dans cette lettre. M. Villemain a été frappé de folie, avant-hier, au milieu d'un conseil présidé par le roi. Depuis lors, le mal n'a fait qu'empirer, la raison n'est pas revenue et aujourd'hui même il a fallu choisir un nouveau ministre de l'instruction publique. N'est-il pas triste et décourageant, comme je vous le disais, de voir s'éteindre si soudainement une lumière si brillante et si vive, de voir se perdre et tomber au plus bas une intelligence si supérieure, une raison habituée à servir de guide, un jugement si sûr et si net ? Comment explique-t-on cette chute ? à quelle cause l'attribue-t-on ? Mon Dieu, que vous dire ? c'est là un des événemens dont on ne parle qu'en tremblant, pour ainsi dire, à voix basse et comme avec cette sorte de pudeur que l'on met à s'entretenir, entre parents, des infirmités et des faiblesses qui atteignent la famille. Bien des versions circulent et vont circuler. La plus générale est que la vivacité de la lutte entre le clergé et l'Université, lutte qui se ranime aux approches d'une nouvelle discussion parlementaire a trop fortement agi sur une imagination éminemment impressionnable et dont l'étude et les travaux administratifs n'ont pas amorti l'ardeur et le feu tout juvénile encore. M. Villemain s'est-il effrayé à la pensée d'avoir pour ennemi cette société de Jésus qui a pu faire assassiner des rois ? Son imagination a-t-elle été frappée de dangers qui n'ont probablement rien de réel ? on le dit, on parle de terreurs sans motif, de poignards rêvés, de poison vu partout. C'est là sans doute une traduction de la vérité ; c'est une espèce de métonymie où l'on prend l'effet pour la cause. M. Villemain, homme de nature éminemment susceptible et irritable, n'a pu résister aux mille épreuves d'une lutte si longue et si acharnée ; les coups d'épingle, les égratignures d'adversaires sourds et presque insaisissables, l'ont exaspéré, et dans les plumes saintement assassinées, il a fini par voir les poignards bénis de Jacques Cœur et de Bayaillac. Cela se peut ; je n'ose rien affirmer, cependant ; c'est là un sujet sur lequel on ne pourra, pendant quelques jours, s'exprimer qu'à demi-mot ; et que de gens vont en profiter pour accréditer des fables tout entières ! Comment expliquer d'ailleurs une chose aussi étrange et si peu attendue, qu'il y a huit jours c'était M. Villemain que ses collègues chargeaient de rédiger le discours de l'ouverture de la session ? Comment trouver le véritable motif d'une révolution que rien ne faisait prévoir ? Peut-on le chercher avec certitude dans les paroles, dans les actes de celui que la main de Dieu a frappé ? Et qu'importe d'ailleurs ? et quel remède, quelle consolation trouverions-nous à voir exactement analysés les causes d'un pareil événement ? Laissons cela pour un moment, d'ailleurs, et revenons à la politique, à notre situation riche en nouvelles, en incidens, et où ce fatal événement va jeter encore de nouvelles complications.

Mon avis, sur tout ceci, c'est ce qui s'est passé, l'élection de M. Dufaure le ballottage de M. Billault, ne compromettront réellement pas la situation du cabinet. Ces petits actes de mauvaise humeur, d'indépendance et d'opposition, suffiront à bien des gens qui s'en tiendront là. Les questions qui sont à débattre sont très graves, d'ailleurs, pour que personne consente à se voir engagé, par les votes dont nous parlons, à en donner d'autres avec la même complaisance ou le même ressentiment.

Je ne vous ai rien dit encore du discours de la couronne et de l'effet produit par la séance royale. Le discours, moins que jamais pouvait avoir de l'importance ; les questions sur lesquelles est portée l'attention générale sont des questions résolues, finies ; on n'a plus à chercher dans un mot dans une phrase, la pensée du gouvernement ; les faits sont là. Le cabinet s'applaudit de la dernière session ; cela est tout simple et par là la question est nettement posée. La chambre examinera et avisera. — Je crois qu'elle acquiescera à ce qui s'est fait dans le Maroc ; que, sur ce point, la victoire sera facile ; moins peut-être que sur les bords de l'Isly ; mais enfin, le maréchal Bugeaud aidant, quoi qu'il soit beaucoup moins habile à la tribune que sur le champ de bataille, il est permis d'espérer que la chambre ne voudra pas défaire ce qui est fait, remettre en question ce qui est résolu et montrer des exigences qui auraient de l'écho en Afrique, et dont l'effet serait peut-être très peu favorable à la sécurité de nos possessions, notre but principal en toute cette affaire. Sur la question Pritchard et Taïti, c'est autre chose : tout se réunit